



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Defense et usage

Question écrite n° 11626

#### Texte de la question

M Bernard Pons appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, charge de la francophonie, sur une mesure prise recemment par l'institut Pasteur qui a pris la decision de publier desormais ses annales en anglais. Cette decision qui etait, semble-t-il, previsible a provoque, parmi les pays francophones, etonnement et deception, surtout parce qu'elle semble n'avoir jusqu'a present entraine aucune reaction des autorites francaises. Le ministre canadien de l'environnement, qui preside d'ailleurs le comite international charge de suivre les sommets francophones, a fait part de « sa deception, de son inquietude, presque de son decouragement ». Le 3e sommet francophone prevu a Dakar en mai prochain a ete precede d'une reunion ministerielle preparatoire a laquelle etaient representes une quarantaine de gouvernements. Les representants de ceux-ci ont souligne l'importance symbolique evidente de ce recours a la langue anglaise de la part d'un institut scientifique aussi prestigieux que l'institut Pasteur qui vient de feter son 100e anniversaire et qui, peu de temps apres, abandonne le francais comme langue de transmission des etudes qu'il publie. Meme si l'institut Pasteur considere que c'est pour lui le seul moyen de sauver la revue, il apparait qu'une autre solution aurait du faire l'objet d'une etude avec les pouvoirs publics francais, et specialement avec le ministre delegue charge de la francophonie. Il lui demande si une etude approfondie des questions soulevees par cet abandon du francais a eu lieu, si d'autres hypotheses ont ete envisagees, s'il est encore possible de trouver une solution qui ne permette pas de douter de notre souci de maintenir la francophonie a travers le monde. En d'autres termes, quelles remarques et quelles explications appellent de sa part une decision qui ne va certainement pas dans le sens des efforts faits depuis plusieurs annees pour rendre a notre langue le prestige qu'elle semble perdre progressivement, sans veritable reaction du Gouvernement de la France.

#### Texte de la réponse

Reponse. - De nombreux Francais et francophones ont vu dans l'anglicisation d'une revue qui a l'honneur de porter le nom de Pasteur le symbole deplorabile d'une demission des hommes de science devant l'hegemonie croissante de l'anglo-americain. Le Gouvernement est intervenu a plusieurs reprises et a plusieurs niveaux pour denoncer publiquement ce qui est apparu comme un scandale et comme une absurdite. Aujourd'hui, la situation a evolue. S'il n'a malheureusement pas ete possible de convaincre les responsables d'abandonner le titre « Research in », on doit reconnaitre que cette nouvelle revue apparait de moins en moins liee a l'Institut Pasteur proprement dit. D'autre part, la redaction s'est engagee a continuer d'y accueillir des articles en francais et a inviter les auteurs anglais a accompagner leurs textes d'un resume en francais. En outre, l'Institut Pasteur va creer un nouveau periodique, uniquement en francais, et qui reprendra le titre « Annales de l'Institut Pasteur », tandis qu'il a deja lance une collection de monographies - en francais egalement - dont le premier volume vient de paraitre ces jours-ci. Il y a lieu de se feliciter de ce que l'opinion publique internationale se soit mobilisee autour d'un cas aussi exemplaire. Cette affaire a en effet le merite de mettre en lumiere les dangers qui menacent le francais comme langue des sciences et des techniques. Rien ne serait plus dangereux pour l'avenir de notre langue commune qu'un Yalta linguistique qui concederait au francais une certaine primaute historique dans les domaines des arts et des lettres, mais reserverait a l'anglo-americain, de maniere quasi exclusive, la

fonction d'exprimer la modernité technologique. Entre le purisme des uns et le laxisme de ceux qui s'accrochent aisément de la dégradation de la situation - quand ils ne la favorisent pas -, il y a place pour des mesures concrètes et réalistes qui tiennent compte des légitimes exigences des chercheurs en matière de communication internationale, mais qui n'affaiblissent pas les efforts que nous déployons par ailleurs pour maintenir la langue française au rang qu'elle doit légitimement occuper, ne serait-ce que parce qu'elle est historiquement porteuse d'une culture dans laquelle se reconnaissent, partiellement ou totalement, plus de quarante peuples et communautés dans le monde. Dans cet esprit, le ministre délégué chargé de la francophonie, en accord avec les ministres de la santé et de la recherche, a demandé à de hautes personnalités scientifiques d'établir des recommandations susceptibles de renforcer rapidement l'usage du français dans le monde médical et dans les autres domaines scientifiques. L'une d'entre elles devrait porter sur les conditions de création à bref délai d'une grande revue qui permettrait aux chercheurs francophones du Nord comme du Sud de faire connaître leurs travaux. En outre, le Gouvernement français proposera lors du troisième Sommet des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, en mai prochain, à Dakar, la création d'un fonds multilatéral d'aide à la traduction et à l'interprétation dans les congrès scientifiques. Enfin, un forum scientifique et technique francophone sera organisé les 9 et 10 janvier 1990 à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette pour manifester la vitalité de la science dans l'espace francophone et étudier les conditions de son développement à la faveur des nouvelles technologies. Toutes ces dispositions actuellement à l'étude au ministère de la francophonie tendent à manifester clairement la volonté du Gouvernement français d'agir, en étroite concertation avec nos partenaires du monde francophone, pour créer, une autre dynamique que celle de la résignation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pons Bernard](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11626

**Rubrique :** Français : langue

**Ministère interrogé :** francophonie

**Ministère attributaire :** francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 1989, page 1632